

INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
Jeudi 6 juin 2019, à 10h30 (ouverture du bureau de contrôle à 10h15)
Hôtel des Trois Couronnes, rue d'Italie 49 à Vevey

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Rapport de gestion 2018

Proposition : Approbation du rapport de gestion 2018, composé du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés d'Airesis SA pour l'exercice 2018.

2. Décharge du Conseil d'administration

Proposition : Décharge aux membres du Conseil d'administration pour les activités de l'exercice 2018.

3. Affectation du bénéfice

Proposition :

Solde reporté	KCHF	32 167
./. Perte de l'exercice	KCHF	-326
À la disposition de l'Assemblée générale	KCHF	31 841
Pas de dividende, report à nouveau du solde de	KCHF	<u>31 841</u>

4. Votes sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire 2019 de voter séparément sur la rémunération globale maximale du Conseil d'administration et de la direction.

4.1 Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération fixe des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 250'000.- au titre de la rémunération fixe maximum pouvant être attribuée globalement aux membres du Conseil d'administration pour la période allant de la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2019 à l'Assemblée générale ordinaire 2020.

4.2 Vote contraignant sur le montant global maximum la rémunération des membres de la direction

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres de la direction pour l'exercice 2020, soit CHF 800'000.

4.3 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2018

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver par un vote consultatif le rapport de rémunération 2018.

5. Elections

5.1 Election du Conseil d'administration

Proposition : Election individuelle de MM. Marc-Henri Beausire, Pierre Duboux, Urs Linsi et Laurent Jaquenoud comme membres du Conseil d'administration, chacun pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.1.1 [Election de Monsieur Marc-Henri Beausire](#)

5.1.2 [Election de Monsieur Pierre Duboux](#)

5.1.3 [Election de Monsieur Urs Linsi](#)

5.1.4 [Election de Monsieur Laurent Jaquenoud](#)

5.2 Election du Président du Conseil d'administration

Proposition : Election de M. Marc-Henri Beausire en tant que Président du Conseil d'administration (pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante).

5.3 Election du Comité de rémunération

Proposition : Le Conseil d'administration propose donc l'élection individuelle de MM. Laurent Jaquenoud et Urs Linsi, chacun pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.3.1 [Election de Monsieur Laurent Jaquenoud](#)

5.3.2 [Election de Monsieur Urs Linsi](#)

6. Election de l'organe de révision

Proposition : Election de PricewaterhouseCoopers SA, Pully en tant qu'organe de révision d'Airesis SA pour l'exercice 2019.

7. Election du représentant indépendant

Proposition : Election de M. Frédéric Baudin, en tant que représentant indépendant et ce pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Informations concernant l'organisation de l'Assemblée générale**Pas de restriction à la négociabilité des actions d'Airesis SA**

L'inscription des actionnaires aux fins d'établir la liste de vote n'a pas d'influence sur la négociabilité des actions détenues par des actionnaires inscrits avant, pendant ou après une Assemblée générale.

Rapport de gestion et rapport de rémunération

Le rapport de gestion (disponible en français et en anglais) qui contient le rapport annuel, les comptes annuels, les comptes consolidés - ainsi que les rapports de révision et le rapport de rémunération - peut être consulté par les actionnaires au siège de la société. Ce document est également disponible sur le site internet d'Airesis SA à l'adresse <http://www.airesis.com/fr/rapports-annuels-et-intermediaires>. De plus, chaque actionnaire inscrit au registre des actions qui en aura expressément fait la demande ou qui en fait la demande après réception de la présente invitation recevra par la poste un exemplaire imprimé.

Cartes d'entrée

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 13 mai 2019 à 16h00 pourront exercer leur droit de vote et peuvent commander les cartes d'entrée au plus tard jusqu'au 31 mai 2019 auprès de la société, à Clarens, au moyen du coupon-réponse joint. Aucune inscription au registre des actions ne sera opérée du 13 mai à 16h00 au 6 juin 2019 inclus. Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au 13 mai 2019 à 16h00 (jour de référence) seront habilités à voter lors de l'Assemblée générale ordinaire 2019 ou à désigner un représentant.

Les actionnaires qui ne sont pas enregistrés, mais qui souhaitent participer et disposer du droit de vote à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ou désigner un représentant, sont priés de prendre contact avec leur banque afin de requérir leur inscription avant la date de clôture du registre des actions.

Représentant indépendant

Tout actionnaire d'Airesis SA a la possibilité de se faire représenter à l'Assemblée générale par le représentant indépendant (M Frédéric Baudin, domicilié à Luisenstrasse 25, 3005 Berne). Selon l'article 10 al. 2 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), lorsque le représentant indépendant n'a reçu aucune instruction, il s'abstient.

Vote électronique

Les actionnaires peuvent transmettre leurs instructions de vote électroniquement avant l'Assemblée générale au représentant indépendant. A cet effet, les actionnaires peuvent demander les bulletins de vote électronique à info@airesis.com.